

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF POSTS AND
TELECOMMUNICATIONS

Cérémonie de présentation des Vœux de
l'Année 2010 à Monsieur le Ministre des
Postes et Télécommunications.

Allocution de
Monsieur Jean-Pierre BIYITI bi ESSAM,
Ministre des Postes et Télécommunications.

Yaoundé, le 29 Janvier 2010.

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est pour moi un grand honneur et un indicible plaisir de présider ce jour, la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de nouvel an.

Je voudrais d'entrée de jeu vous remercier, **Monsieur le Secrétaire Général**, pour les paroles aimables et les vœux que vous venez de m'adresser, de même que ceux formulés à l'endroit de mon épouse, de ma famille, au nom de l'ensemble du personnel du secteur des Postes et Télécommunications.

C'est aussi l'occasion pour moi de vous présenter en retour, mes vœux les meilleurs pour vous-même, votre épouse à toute votre famille dont le soutien constant j'en suis convaincu, vous permet d'avoir la sérénité et le courage pour remplir la fonction ô combien prenante et accaparante de Secrétaire Général.

Messieurs les Directeurs Généraux,**Monsieur l'Inspecteur Général,****Messieurs les Conseillers Techniques,****Madame et Messieurs les Inspecteurs,****Messieurs les Directeurs et Chefs de Divisions,****Honorables Invités,****Mes très chers collaborateurs,****Mesdames et Messieurs,**

Certains de nos collaborateurs qui, l'année passée ont partagé avec nous les moments de joie que nous vivons aujourd'hui, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, nous ont quittés. Je vous prie de bien vouloir, en leur mémoire, vous lever pour observer, avec moi, une minute de silence. **(Pause)**.

MESDAMES et MESSIEURS,

Le passage d'une année à l'autre est l'occasion idoine de jeter un regard rétrospectif sur l'année qui s'achève, et aussi de jeter un regard prospectif sur l'année qui commence.

C'est avec un intérêt soutenu que nous venons de suivre le bilan de l'année 2009, dressé par Monsieur le Secrétaire Général. Les différentes actions menées au cours de l'année 2009 reflètent les grandes orientations du Gouvernement définies par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, visant à lutter contre la pauvreté et à réduire la fracture numérique dans notre pays. Elles traduisent aussi notre détermination à faire en sorte que le Cameroun, comme le demande le Chef de l'Etat, s'arrime à la société de l'information.

Nous allons poursuivre dans cette voie, en l'an 2010. Et affirmer encore davantage, la place et le rôle du secteur des

Postes, des Télécommunications et TIC, dans la marche en avant de notre beau pays.

CEPENDANT QUE DANS LE DOMAINE POSTAL, il est loisible de constater que depuis la séparation de la Poste et des Télécommunications au début des années 90, la Poste ne s'est pas remise de son veuvage. Alors je dis à la Poste, tout a une fin, même le veuvage a une fin. Et je proclame hic et nunc, la fin du veuvage du secteur postal au Cameroun. Madame la Poste, ôtez donc la tenue noire, quittez la tenue de deuil. Vous êtes belle et encore désirable, c'est moi qui vous le dis.

Reprenez confiance en vous. La Cameroon Postal Services (CAMPOST) a besoin d'être bien managée. Je lui prescris une action vigoureuse dans trois directions :

- (1) un bon management de l'Entreprise, et dans ce domaine, ne craignons pas d'apprendre, de nous faire aider le cas échéant ;
- (2) la réhabilitation de son outil de production, c'est-à-dire, du réseau postal qui est son atout maître, et dans ce domaine, nous avons en perspective, des projets essentiels ;
- (3) la formation du personnel, afin que celui-ci puisse répondre aux défis de la modernité, et dans ce domaine également, nous allons prendre des initiatives en 2010 car, le temps est à l'action.

Si ce triptyque advient, et il adviendra grâce à l'effort de tous, le reste viendra, comme par enchantement. Et vous serez d'autant plus fiers de vos acquis de demain, c'est-à-dire notamment, le statut du personnel, vos droits sociaux apurés, vous serez d'autant plus fiers de vos acquis dis-je, qu'ils seront le fruit de vos propres efforts. Dans le monde d'aujourd'hui, par les temps qui courent, rien ne se donne, tout se gagne.

Et il me plaît de redire à Dame la Poste, un aphorisme bien de chez nous : « S'ils se courbent, c'est qu'il y a quelque chose à ramasser ». Tous ces opérateurs privés qui arrivent sur le marché postal ne sont pas, loin s'en faut, mus par la seule charité chrétienne, mais par le Business. Et que celui qui pense le contraire lève le doigt !

Dans le secteur postal, l'heure de la régulation aussi, a sonné. 2010 doit voir se mettre en place cette régulation postale que nous appelons de tous nos vœux depuis belle lurette, mais qui serait contreproductive, si l'opérateur postal historique, la CAMPOST, venait à ne pas améliorer, la qualité de service. Je le dis sans ambages, il n'y a pas de régulation viable sans une qualité de service viable à la CAMPOST.

DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS : Le désengagement de l'Etat des activités d'exploitation et de production, au profit des investisseurs privés, aura donné à nos

populations, d'être reliées entre-elles et connectées au grand village planétaire grâce à l'expansion rapide des communications mobiles. Le succès de la téléphonie mobile favorise l'apparition de nouveaux services comme l'itinérance inter-régionale, le paiement par téléphone et d'autres applications de mobil-commerce.

Il s'agit d'une avancée significative, dont il faut à brève échéance, faire profiter tous nos compatriotes. Ceci passe nécessairement par la mise en place de l'infrastructure Large Bande, technologie essentielle pour les économies modernes, qui stimule la croissance, l'innovation, la création d'emplois et le développement socio-économique.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour féliciter tous les acteurs du secteur, pour le travail abattu et les actions entreprises afin de permettre à notre pays d'être arrimé au « Grand Village Planétaire », que prophétisait au cours du siècle dernier, le philosophe canadien Marshall Mc Luhan, dans sa **Galaxie Gutenberg**.

Bâtir une société de l'Information et du Savoir, **Mesdames et Messieurs**, requiert que l'on prenne plusieurs dispositions et qu'on lance de nouveaux chantiers qui vont favoriser de plus en plus le développement des réseaux et la fourniture des services des Postes et des TICs dans notre pays.

Les populations camerounaises apprécient à leur juste valeur, la baisse concédée ces derniers temps sur les tarifs des communications. Cette baisse, longtemps réclamée par nos populations, va certainement soulager quelque peu leur porte-monnaie mais nous devons redoubler d'efforts, afin d'assurer une meilleure qualité de service et la desserte des zones rurales en TICs et l'accès l'Internet.

A l'adresse de l'opérateur historique CAMTEL, j'exhorte ses dirigeants, au cours de cette année 2010, à maintenir le cap sur la mise en place des backbones urbains et interurbains. Ces backbones sont des articulations majeures pour résorber l'important déficit en infrastructures des télécommunications dans notre pays.

L'année qui s'achève convient-il de relever, a été marquée par le lancement de la construction d'une dorsale nationale de télécommunications, qui va permettre de relier par Fibre Optique, tous les chefs lieux de régions, de départements, et de raccorder d'autres unités administratives et surtout de prolonger la Fibre Optique de Meiganga jusqu'à Kousséri pour ainsi assurer une boucle complète entre Ndjamena et Douala.

Il s'agit là d'une étape décisive dans la connexion de notre pays à la super-autoroute sous-régionale, voire mondiale de l'information.

Cependant, la décision du Gouvernement est l'introduction de nouveaux opérateurs dans le segment de marché de la téléphonie mobile, afin de rendre celui-ci encore plus compétitif. Ceci va contribuer à faire baisser significativement les coûts des communications dans notre pays, d'autant plus aisément que l'infrastructure se met en place.

A l'adresse maintenant de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), il faut louer les efforts réalisés dans le domaine de la régulation des Télécommunications et des TIC allant jusqu'aux sanctions. Il faut poursuivre dans cette voie de la rigueur, dans l'intérêt de tous.

Je demande aussi, à l'ART de finaliser le bilan du secteur des Télécommunications/TIC au cours des dix dernières années. Ceci est plus qu'une urgence compte tenu des engagements que nous avons pris en décembre dernier à Douala, lors de la réunion des Ministres en charge des Télécommunications de la CEEAC, comme je l'exhorte à intensifier ses actions dans les domaines :

- des contrôles de l'évaluation de la couverture du territoire national et de la qualité de service offerte par les Opérateurs de Réseaux et les Fournisseurs de services des télécommunications ;

- du respect de la mutualisation des infrastructures des télécommunications par les Opérateurs, conformément à l'Accord-cadre de 2006 ;
- de l'application de la tarification des services basée sur le coûts, par les opérateurs des réseaux ouverts au public ;
- de la protection des consommateurs des services des télécommunications ;
- de la protection, aussi des petits opérateurs nationaux camerounais, aux plaintes desquelles il va bien falloir répondre.

Voilà quelques uns des défis que l'ART doit relever au cours de la nouvelle décennie que notre secteur des télécommunications va aborder.

Mesdames et Messieurs

Le Gouvernement, quant à lui n'entend ménager aucun effort pour que les activités de tous les opérateurs et fournisseurs de services puissent s'exercer dans un environnement certes concurrentiel, mais toujours paisible et favorable au développement des affaires.

2010 sera une année charnière car, nous entendons la dédier principalement :

- à la poursuite de la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire régissant le secteur des télécommunications, afin de l'adapter à l'évolution du secteur car, comme nous le constatons, la législation et la réglementation sont toujours en retard sur la technologie ;
- à la protection des consommateurs, notamment par l'application des dispositions de l'arrêté fixant les modalités d'identification des abonnés et des terminaux des réseaux des télécommunications ouverts au public dont le Gouvernement attend les résultats quam celerime ;
- à la réalisation d'une étude sur l'impact du rayonnement électromagnétique sur la santé de nos populations ;
- à la réduction de la facture des consommations des moyens des télécommunications dans les Administrations publiques.

Mesdames et Messieurs les Directeurs centraux, tous ces points vous interpellent. Je n'ai pas besoin de dire que leur assomption sera la pierre de touche qui me permettra de porter un jugement sur votre action, en tant que Directeur, donc une Note.

Mesdames et Messieurs,

Les grandes avancées des TIC présentent de nombreux avantages certes, mais comportent également de nombreux dangers. Je peux citer entre autres, l'escroquerie, l'arnaque, le chantage, les appels anonymes ou malveillants, les injures, les

dénonciations calomnieuses, la diffamation, les attentats, les actes terroristes bref, l'utilisation des TIC à des fins criminelles.

A travers l'opération d'identification des abonnés au téléphone lancée il y a quelques mois, les pouvoirs publics entendent mettre de l'ordre et faire cesser l'impunité.

A cet égard, je rappelle à l'attention de tous les abonnés que la date butoir du 28 février 2010 qui leur est accordée pour se faire identifier, sera respectée. Les abonnés qui ne se seront pas identifiés à cette date, verront leur carte SIM désactivée. Qu'on se le tienne pour dit.

Mesdames et Messieurs,

AU PLAN INTERNATIONAL : Mon département ministériel continuera à œuvrer pour consolider la place de notre pays au sein des organisations internationales et régionales.

Durant l'année 2010, nous allons continuer à tout mettre en œuvre pour faire entendre la voix du Cameroun au sein de ces institutions internationales, et faire avancer le projet panafricain de service en ligne, que nous menons avec le concours du Gouvernement indien, dans le cadre de la communauté africaine.

AU PLAN SOUS REGIONAL : Le Cameroun a abrité ces derniers temps de nombreuses réunions des Ministres chargés des Télécommunications et des TIC de la COPTAC, de la CEMAC et de la CEEAC. Ces réunions, vous vous en doutez bien, avaient notamment pour objectifs d'examiner les différents programmes et stratégies de développement de notre secteur proposées par les entités sus évoquées, notamment ceux relatifs aux projets de mise en place des infrastructures Filaires Large Bande de transport des Communications Electroniques dans notre sous-région.

Je puis vous assurer, que des engagements fermes ont été pris pour la réalisation des différents projets dans les domaines du renforcement des capacités humaines, de l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires, de la Cybersécurité et de la Cybercriminalité afin de redynamiser davantage l'investissement dans le secteur des TIC dans la sous-région.

DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : Un sujet retient toujours toute l'attention du Gouvernement, c'est celui relatif à la refondation de l'Institution.

Dans un secteur en perpétuelle évolution comme le secteur des Postes, des Télécommunications et des TIC, il est

nécessaire de disposer d'un personnel bien formé et même très bien formé, d'un personnel à la page.

La réflexion engagée sur la refondation de l'ENSPT va son chemin. L'Ecole qui a la lourde responsabilité de former les personnels du secteur, doit être à la hauteur des attentes du moment.

Elle doit être, elle sera une grande Ecole en management et en ingénierie des Postes et Télécommunications, avec des programmes adaptés aux exigences et contingences du marché de l'emploi.

Ceci suppose, une requalification du profil des enseignants et une redéfinition des programmes des enseignements dispensés adaptés au nouveau contexte du secteur, ce qui permettra aux personnels formés dans l'institution, d'être compétitifs sur le marché de l'emploi.

AU PLAN SOCIAL : Je me réjouis de la contractualisation des personnels temporaires engagée l'année dernière et qui doit se poursuivre cette année. C'est ici l'occasion pour moi, de féliciter tous ceux qui ont quitté leur statut de "temporaires" pour rejoindre les effectifs des Agents de l'Etat et des Contractuels d'Administration.

Mais je tiens à préciser que l'attribution du Matricule solde n'est pas une fin en soi. Il s'agit, certes d'une étape très importante dans votre vie professionnelle.

C'est pourquoi j'exhorte ceux qui sont désormais titulaires de ce sésame, à plus d'ardeur au travail, à un sens plus élevé des responsabilités pour un plein épanouissement au sein de notre Administration.

MESDAMES et MESSEURS,

Voilà globalement présenté, le programme d'action du Ministère des Postes et Télécommunications pour l'année qui commence. Notre défi au cours de cette année est de donner une nouvelle et vigoureuse impulsion à notre secteur, et toujours plus de la consistance aux Grandes Ambitions que nourrit pour le Cameroun, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA.

La tâche sera certes ardue, mais je crois pouvoir compter sur chacun de vous, à tous les niveaux, comme vous m'en avez toujours donné la preuve sur votre disponibilité et votre ardeur à la tâche pour l'accomplissement de notre mission. Elle n'est pas, j'en suis persuadé, au-dessus de vos capacités, bien au contraire. Le succès de cette exaltante mission exige cependant plus de sacrifice et une meilleure prise de conscience de nos attitudes et comportements.

L'entreprise est exaltante, car il s'agit de **gouverner autrement en exploitant notre riche potentiel humain et en corrigeant nos faiblesses**. J'ai la conviction que vous le ferez davantage dans un environnement de plus en plus contraignant à maints égards.

Les talents ne pourront éclore que dans un climat serein et apaisé. C'est pourquoi, je demande aux différents responsables, d'entretenir des relations saines avec leurs collaborateurs. Il faut encourager l'esprit d'initiative pour assurer le plein épanouissement des collaborateurs placés sous votre autorité. A défaut de faire famille, faites équipe, car, c'est l'équipe qui gagne. Gagnons ensemble.

Le décret ne confère pas tout le savoir requis. Le collaborateur ne doit plus être considéré comme un rival voulant vous éjecter de votre poste, mais un collaborateur tout court. Le chef ne tire sa force que sur l'apport de ses collaborateurs, leur expertise, leur savoir-faire et leur compétence.

Aux collaborateurs, je demande, j'exige disponibilité et respect de la hiérarchie.

Mes très chers collaborateurs,

Je vous le disais, en revenant sur ces lieux où j'avais déjà passé six années de ma vie, je vous disais que pour moi, que pour nous, il s'agissait d'un nouveau grand départ. Et qu'il fallait

jeter la rancune à la rivière, si rancune il y a, et mettre en perspective, les Grandes Ambitions du Président Paul BIYA, dans ce domaine d'avant-garde qu'il nous a confié car, assurément, la mondialisation commence avec la Poste et s'épanouit avec les Télécommunications et les TIC. Nous sommes donc, par la force des choses, à la proue de la locomotive Cameroun, à destination de l'Avenir. C'est pourquoi il n'y a pas, il ne saurait y avoir de querelles de clochers qui vaillent. Mettons nous ensemble, travaillons de l'aurore au coucher du soleil. Et même dans nos rêves, rêvons travail !

Mesdames et Messieurs,

Voici que la présente cérémonie nous donne l'occasion de dire au revoir à certains de nos collaborateurs qui nous quittent pour un repos bien mérité, après de nombreuses années de bons et loyaux services rendus à la Nation camerounaise.

A vous tous qui partez, je tiens à adresser mes très vifs encouragements. Je vous invite à aborder avec sérénité la nouvelle étape de votre vie qui commence car, la vie continue et vous devez continuer à en profiter et à être actifs. Comme le chantait Francis BEBEY de regrettée mémoire, « la vie, il y en a à gauche, il y en a à droite. »

Je ne saurais clore mon propos sans féliciter tous ceux de nos collègues qui viennent de recevoir des distinctions

honorifiques. Je voudrais leur exprimer ma profonde gratitude car il s'agit là d'une juste récompense pour ceux-ci, qui ont su faire montre, durant leurs longues années de travail passées au Ministère des Postes et Télécommunications, d'un sens élevé de responsabilité et des qualités exceptionnelles, que la Nation célèbre à travers les médailles à eux décernées aujourd'hui, au nom du Chef de l'Etat.

A tous ces heureux récipiendaires, je vous souhaite bonne fête en famille.

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit maintenant permis de présenter, à vous tous et à chacun de vous, mes meilleurs vœux de bonheur, de succès, de santé et de prospérité dans toutes vos entreprises pour l'année nouvelle.

- **BONNE ANNEE 2010 A TOUTES ET A TOUS !**
- **JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION.**